Marin-Epagnier
03 juillet 2025
Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Le CNP et la HE-Arc Santé s'allient pour former la relève dans les soins psychiatriques de l'Arc jurassien

Le CNP et la HE-Arc Santé s'engagent dans un partenariat stratégique pour former, innover et rendre la psychiatrie plus visible, afin de répondre aux enjeux de santé mentale et à la relève dans les soins infirmiers.

Le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) et la Haute École Arc Santé (HE-Arc Santé) ont signé ce jeudi une convention de collaboration ambitieuse visant à rapprocher durablement les mondes de la formation, de la recherche et du soin.

Ce partenariat donne un cadre formel à une coopération déjà active. Ces dernières années, le CNP et la HE-Arc Santé ont multiplié les synergies : participation à des projets de recherche, co-construction d'offres de formation continue, encadrement de travaux de Bachelor sur des thématiques issues du terrain. Cette dynamique est portée conjointement par l'Institut de Formation et de Recherche en Santé Mentale (IFRSM) et la Direction des soins (DSO) du CNP, en lien direct avec les équipes pédagogiques et scientifiques de la HE-Arc Santé. Le partenariat mobilise de nombreux professionnels des soins de la formation et de la recherche des deux institutions.

« *La proximité entre notre Haute École et le CNP nous permet de créer des liens concrets entre pédagogie, recherche appliquée et pratiques cliniques, au service des étudiant·e·s et de la population* », souligne Anne-Françoise Loup, directrice générale de la HE-Arc Santé.

Ces synergies permettent de mieux adapter les contenus pédagogiques aux réalités du terrain et de mieux outiller les futur·e·s professionnel·le·s face aux défis actuels de la santé mentale. La convention prévoit également des échanges autour des formations de base et continues, la participation d'expert·e·s de terrain aux travaux d'étudiant·e·s, le développement de projets de recherche appliquée conjoints, ainsi que l'organisation d'actions de communication et d'événements communs. Un comité stratégique paritaire assurera le pilotage du partenariat et le suivi des actions engagées.

Mieux faire connaître la psychiatrie pour préparer la relève

Dans un contexte de pénurie de personnel infirmier, le partenariat vise à susciter des vocations en psychiatrie. En renforçant une perspective en santé mentale dans les cursus et en exposant les étudiant·e·s à la richesse et à la diversité des pratiques psychiatriques, le CNP et la HE-Arc Santé espèrent renforcer l'attractivité de cette spécialité. La formation en éducation thérapeutique du patient (ETP), enrichie par une approche spécifique à la santé mentale, en est un exemple concret.
Il s'agit d'une approche innovante, où terrain clinique et cadre académique se croisent dès la formation initiale.

Communiqué de presse

« *Ce partenariat ouvre un espace fécond pour innover, mieux former et rendre plus visible la richesse de notre spécialité. Il marque aussi une volonté forte du CNP de contribuer activement à la formation des professionnel·le·s de demain* », déclare Jean-Pierre Brügger, Président du Conseil d'Administration du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie.

Une contribution active à la déstigmatisation

Ce partenariat contribue également à changer les regards sur la psychiatrie. En l'inscrivant pleinement dans les dynamiques d'enseignement et de recherche, le CNP et la HE-Arc Santé participent à sa reconnaissance comme une composante essentielle de la santé publique. L'ouverture, le partage de savoirs, et l'intégration de la santé mentale dans les formations initiales et continues sont autant de leviers pour réduire la stigmatisation.

Une dynamique régionale à long terme

En mutualisant leurs compétences, les deux institutions affirment leur volonté commune de renforcer les liens dans l'Arc jurassien, au service d'une psychiatrie moderne, collaborative et ancrée dans les réalités de terrain. Cette convention pose les fondations d'un partenariat durable, orienté vers la qualité des soins, la formation de la relève et l'innovation.

Contacts presse

Kevin Luximon – Responsable du Bureau de la communication
Tél. : +41 79 905 05 29 | medias@cnp.ch

Matthieu Berberat – Chargé de communication HE-Arc Santé
Tél. : +41 76 557 11 25| matthieu.berberat@he-arc.ch

Photographie

Tristan Maillard, Directeur général HE-Arc
Sabrina Burgat, Vice-présidente Conseil d'administration CNP
Anne-Françoise Loup, Directrice HE-Arc Santé
Jean-Pierre Brugger, Président Conseil d'administration CNP

©Droits réservés

Le Centre Neuchâtelois des Psychiatrie

Le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) est l'établissement public cantonal en charge de la santé mentale. Il propose des soins psychiatriques ambulatoires, stationnaires et mobiles sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. En lien étroit avec les institutions partenaires, le CNP œuvre pour une prise en charge accessible, humaine et ancrée dans la communauté. Il joue également un rôle de référence dans la prévention, la formation et la recherche en santé mentale.
En savoir plus : www.cnp.ch